



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 24 février 2022

**Projet d'autoroute Poitiers-Limoges :
la concertation publique se poursuit jusqu'au 20 mars 2022**

Depuis le 4 janvier 2022, le public est invité à s'informer et à s'exprimer sur le projet d'autoroute entre Poitiers et Limoges. Plusieurs rendez-vous ont déjà eu lieu : une assemblée des territoires de lancement, deux amphidébats dans les universités, deux émissions spéciales sur France Bleu, cinq ateliers thématiques, cinq permanences d'information et des débats mobiles dans l'espace public.

La concertation se poursuit. **Trois nouveaux rendez-vous sont programmés en mars :**

- 1^{er} mars à 18h00 : réunion publique de partage « agriculture et environnement » - salle polyvalente de Nieul l'Espoir (86)
- 2 mars à 18h00 : réunion publique de partage « économie et mobilités » - centre culturel de Couzeix (87)
- 10 mars à 18h00 : assemblée des territoires de clôture - foyer club polyvalent de Peyrat de Bellac (87)

Ces trois réunions seront accessibles par visioconférence. Les liens seront prochainement disponibles sur le site du projet : www.autoroute.poitiers-limoges.fr

La concertation se poursuit également sur Internet. L'ensemble des documents d'information sur le projet, les avis déposés et le formulaire pour s'exprimer sont disponibles sur le site du projet. Déjà plus de 1 500 avis et questions y ont été déposés et près de 20 contributions d'acteurs.

L'État, par le biais de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL Nouvelle-Nouvelle), s'emploie à répondre dans les meilleurs délais à toutes les sollicitations sous le contrôle des garants. Les réponses à toutes les questions sont en cours de publication sur le site de la concertation. **La plateforme d'expression reste ouverte jusqu'au 20 mars.** Elle restera disponible en consultation après cette date et les réponses aux questions continueront à être publiées.

Ce site est régulièrement enrichi avec les présentations et compte-rendus des réunions et des fiches thématiques pour éclairer certains aspects jugés importants par les publics mobilisés dans la concertation.

Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine
Mél : pref-communication@gironde.gouv.fr

Préfecture de la Vienne
Mél : anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr

Préfecture de la Haute-Vienne
Mél : pref-communication@haute-vienne.gouv.fr